

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 31 (1994)  
**Heft:** 1179

**Artikel:** Prescription médicale de stupéfiants - un an après  
**Autor:** Escher, Gérard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1009527>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**PROGRAMME «AIDE À LA SURVIE» – DISTRIBUTION CONTRÔLÉE DE DROGUE – ETAT EN AOÛT 1994**

	Héroïne	Morphine	Méthadone intraveineuse
Etude en double-aveugle avec groupe de contrôle	Thoune (25) Olten (25) <i>en recrutement</i>	Thoune (25) Olten (25) <i>en recrutement</i> (20 pers. à Olten)	
Etude avec attribution des personnes au hasard	Bâle (50)	Bâle (50)	Bâle (50)
	<i>votation populaire positive en juin 1994; étude à commencer en octobre 1994</i>		
Etude avec prescription individuelle (variations contextuelles)	Sozialamt Zurich (50) <i>en cours</i>	Schaffhouse (25) Zoug (25) <i>non commencé</i> <i>décisions politiques en automne</i>	Fribourg (50) <i>en recrutement</i> (une dizaine de personnes actuellement)
Etude avec prescription individuelle	Berne (50)	Berne (50)	Berne (50)
	<i>en recrutement; étude commencée le 15 mai</i>		
Etude avec prescription individuelle (femmes)	Zurich (50) <i>en cours</i>	Zurich (50) <i>suspendu</i> (réactions violentes de patientes)	Zurich (50) <i>en recrutement</i>



soumises au peuple à la fin de l'année devraient résoudre une bonne partie du problème... C'est probable pour la scène ouverte. Mais on peut craindre aussi un retour du marché à la clandestinité, avec pour corollaire un contrôle plus difficile ainsi qu'une augmentation des prix de la drogue, donc des délits commis pour s'en procurer...

Toutes ces pistes, et d'autres qui tournent le dos à la méthode axée essentiellement sur la répression, seront sans trop de difficultés acceptées dans les grands cantons alémaniques. Mais il est à craindre que la Suisse romande s'oppose vigoureusement à la dépénalisation et à la distribution. On ne saurait pourtant prétendre qu'un système est meilleur que l'autre, la quantité de toxicomanes rapportée à la population étant comparable des deux côtés de la Sarine. Par contre, là où la position romande devient intenable, c'est qu'elle est trop exclusive: difficile de faire cohabiter la répression des consommateurs et la distribution de drogue par exemple. Or les expériences de ces dernières années nous ont montré que les solutions au problème de la drogue seront multiples. Elles ne pourront plus s'appuyer sur une loi de type réglementaire (à tel comportement correspond telle punition); ce sont plutôt des objectifs, des moyens et des répartitions de compétence qu'il faudra définir. ■

## Prescription médicale de stupéfiants – un an après

(ge) Le 24 juin 1993, l'Office fédéral de la santé présentait le plan d'une série d'expériences chez l'homme, impliquant la distribution contrôlée de stupéfiants à des toxicomanes. Les événements s'accéléraient, on évoque ça et là les «premières évaluations positives» de l'expérience. Le tableau ci-contre reprend le plan des études de juin 1993, complété par l'état de la situation un an après; il est clair qu'en un an, l'expérience n'a guère fait que de commencer. La distorsion entre la lenteur des études (hors laboratoire !) et les décisions politiques rapides sera-t-il évitable ?

Une évaluation du déroulement de l'étude permet de dégager les points suivants:

1. aucune des villes candidates ne s'est désistée;
2. un tel projet trouve même grâce devant le peuple (Bâle);
3. le recrutement des cohortes (terme utilisé pour parler d'un groupe) se fait beaucoup plus facilement pour les projets de distributions d'héroïne que pour ceux qui distribuent morphine et méthadone;
4. les «pertes» (sujets quittant l'expérience) sont très faibles, de l'ordre de 10% pour l'héroïne, plus élevées pour les autres. L'étude se déroule de manière globalement positive.

Les cohortes sont petites et, pour ainsi dire, ne perturbent pas le marché de la drogue. Même après évaluation complète, ces études ne permettront guère de prévoir les événements qui suivraient une distribution à plus large échelle de stupéfiants. ■

### EN BREF

Le lundi du Jeûne fédéral n'est pas férié à Berne. A la librairie Stauffacher il y aura à 20 heures le «vernissage» d'un livre d'Helmut Hubacher, le plus ancien conseiller national en fonction et un des meilleurs connaisseurs de la politique fédérale. Titre du livre *Tatort Bundeshaus*.

Marx n'est pas encore oublié. L'Université populaire socialiste d'Uster, dans le canton de Zurich, consacre quatre soirées au Manifeste du Parti communiste de Marx et Engels à partir du 24 août.

L'appel de l'Association suisse des locataires (ASLOCA) à ses membres pour assurer le financement d'un référendum contre le démantèlement de la protection des locataires a eu du succès. En quelques jours plus de 15 000 membres ont mis à disposition près d'un demi million de francs.